

ASSEMBLÉE NATIONALE

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3302)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 444

présenté par

M. Causse, Mme Zannier, Mme Le Feur, Mme Khedher, Mme Jacqueline Dubois, Mme Panonacle
et Mme Vidal

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.